

Conférence sociale sur les retraites **Les employeurs de l'ESS exclus des discussions :** **une anomalie incompréhensible**

A la suite de la publication du rapport de la Cour des comptes, les travaux de la conférence sociale sur les retraites vont reprendre, en ignorant un pan entier du monde du travail. Les employeurs de l'économie sociale et solidaire (ESS), qui représentent plus de 200 000 entreprises et 2,7 millions de salariés, sont écartés des discussions, malgré leur demande de participation.

Une exclusion d'autant plus incompréhensible qu'une autre organisation patronale multi professionnelle est, elle, bien présente à la table des négociations. Pourtant, les employeurs de l'ESS ont une vision claire et des propositions concrètes pour garantir la pérennité de notre système de retraite dans un cadre équitable et solidaire.

« Laisser de côté les employeurs de l'ESS dans cette concertation est un non-sens démocratique et social. Nos entreprises emploient près de trois millions de salariés et participent activement à la cohésion sociale et territoriale du pays. Nous avons une responsabilité dans le dialogue social et des propositions constructives à apporter pour bâtir une réforme juste et durable. Il est temps que l'ESS soit pleinement reconnue comme un acteur à part entière du monde du travail », rappelle David Cluzeau, président de l'UDES.

Une réforme qui doit intégrer l'ensemble des employeurs

L'UDES, unique organisation patronale représentative des employeurs de l'ESS, défend un modèle de retraite fondé sur la solidarité et la justice sociale. Elle affirme son attachement au système par répartition, rejette une bascule vers la capitalisation et plaide pour des solutions de financement innovantes et inclusives.

Parmi ses propositions :

- Une meilleure prise en considération des situations individuelles dans l'âge de départ, tenant compte de la diversité des parcours professionnels et de la pénibilité des métiers.
- Un soutien à l'emploi des seniors et des jeunes, en facilitant leur insertion et leur maintien sur le marché du travail.
- Une revalorisation des pensions, en particulier pour les femmes, qui représentent 66 % des salariés de l'ESS et subissent davantage les inégalités de carrière.

L'UDES appelle à une reconnaissance immédiate de l'ESS dans la concertation

L'UDES demande au Gouvernement de corriger cette anomalie et d'intégrer pleinement les employeurs de l'ESS aux travaux de la conférence sociale. Une réforme aussi structurante pour l'avenir du travail ne peut se faire sans la participation de ceux qui font vivre au quotidien un modèle économique responsable et solidaire.

UDES - L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) est la seule organisation patronale représentative des employeurs de l'ESS. Elle regroupe 23 groupements et syndicats d'employeurs, représentatifs dans 17 branches et secteurs professionnels. L'UDES défend et exprime les intérêts de l'ensemble des employeurs de l'ESS (associations, mutuelles, coopératives, fondations) soit plus de 200 000 entreprises employant près de 2,7 millions de salariés. Engagée pour un modèle économique responsable et solidaire, l'UDES contribue à enrichir les grandes réformes sociales et soutient les employeurs de l'ESS dans leurs enjeux de développement, d'attractivité et d'innovation sociale. Plus d'informations sur www.udes.fr